



COMPTE RENDU DU CODIR DU GESMA DU 09/11/2017



Présents :

JC Dubois, C. Bolliger, D. Lachgar, M. Bourdeau, JL Maroyer, C. Jouin, T. Muller, P. Barthelet, S. Barthelet,

Excusés :

A. Gaumont, I. Demonchaud, J. Civadier

Invités :

Y. Chevalerias, F. Boerkmann, A. François

Ordre du jour

Local garage,

Travaux du comité des fêtes terminés fin novembre → on devrait pouvoir récupérer notre local à cette date.

Installation borne à Montauzier

Samedi 2 décembre – 9h

Christophe, Thierry (cadenas), Jean-Christophe (Camion, Ciment). Yvon gère les travaux.

Aménagement local

A voir quand nous en prendrons possession.

Salles de cours à l'étage du 64 rue Montauzier

On fera sans. Le GESMA utilisera les mêmes salles qu'actuellement avec les amis de Frégeneuil. Les réunions de bureau se feront dans le nouveau local.

Dossier subvention ville d'Angoulême 2018

En attente de la réponse

Préparation de l'AG, 19h, le 17/11/2017

- Adresse de la salle : Rue de la belle Allée, le Petit Fresquet (En face des Tennis) à Angoulême
- Michel Bourdeau récupère les clés à 10 h et fait l'état des lieux le lundi matin suivant
- Achat : pour 60 personnes
 - Beaujolais : Philippe Barthelet 24 bouteilles (2016 : 5,95 €)
 - Pain : Jean-Christophe
 - Cognac : stock
 - Laurence :
 - Pâté, Grillon, Fromage
 - Schweppes tonic et agrumes : 15 bouteilles,

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

- eau, Ice tea
- Installation des salles : 17h, Christian, Michel, Yvon
- Etat des présences : Uniquement les licenciés de l'année dernière avec leurs adhésions 2017/2018 à jour avant l'AG
- Quorum : ¼ des membres → 25 personnes minimum
- Power point ou présentations orales à prévoir
- Point financier
- Clôture saison 2016/2017
- Adhésions, **137 pour 131 licences**

Enregistrement sur site des blocs

Tous les blocs du GESMA sont enregistrés sauf les blocs personnels
 Les TIV doivent valider leur compte
 En face d'un bloc, doit être indiqué un TIV

Journée TIV

Samedi 13 janvier
 Salle à demander auprès des « Amis de Frégeneuil » : Jean Christophe

Formation Niv IV, Niv III, Niv II, Niv I, MF1

	Nombre	Dates de validation	
MF1	1		
Niveau IV	1		
Niveau III	3		
Niveau II	12	9 juin	
Niveau I	14		
Nitrox élémentaire	10-12		30 €

Page Facebook

- Supprimer la possibilité des « commentaires »

Cartes de visite

Texte des cartes de visite validé

Nettoyage fosse,

- en attente de l'installation du programmeur par JM Baron de nautilus

Révisions de détenteurs restantes

- Une première fournée de révision va revenir
- Une nouvelle va partir

Retour matériel

- Refaire un cahier
- Le matériel emprunté ne revient pas facilement → A partir de 2018, prêt de matériel contre chèque de caution

Agenda

Stage Apnée : Cognac 26/11

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix

AG CIALP : 4 février 2018

Palmathlon : 9/06

Sortie Marseille : 30 juin au 7 juillet ou du 25 juin au 30 juin

Sortie Brest : septembre/octobre 2018

Prochaine réunion le jeudi 14 décembre 2017

Fin de réunion 22h49

La secrétaire de séance :

Dominique Lachgar

Le président :

Jean-Christophe Dubois

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social : 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale : chez M. Dubois 126 rue de l'épineuil 16710 Saint-Yrieix